



AMOPA

AMOPA – Section de la MARNE

LETTRE N°67

(février 2014)

Directeur de la publication : Michel BERTHET, Président de l'Amopa

Rédacteur en chef : Jean-Marie MUNIER, Président de la section de la Marne

Courriel : jean-marie.munier@orange.fr

Tél. : 06 76 61 59 13. Courrier : Amopa –Marne, 15, rue Tournebonneau, 51100 – REIMS

Chers amis, bureau section et non ca

Une nouvelle année scolaire, une nouvelle saison pour les Amopaliens : notre section de la Marne se prépare à proposer de nouvelles activités. Nous commencerons selon la tradition par notre assemblée générale le 23 novembre prochain à Reims ; Lors de cette assemblée générale, je souhaite que nous évoquions deux questions : la chute de nos effectifs, et l'avenir de nos activités habituelles. Il nous faut envisager une campagne d'adhésions et un programme annuel rénové.

Ce mois de septembre, c'est habituellement le mois de notre voyage annuel. Mais cette année, faute de participants nous avons été contraints d'annuler la semaine prévue en Alsace. Avec l'équipe des administrateurs, toujours aussi dévoués et motivés, j'espère le succès pour nos futures sorties. Nous sommes encouragés dans notre section par la réussite de nos actions en direction des jeunes ; il nous faut aussi maintenir et développer la dimension culturelle de notre association..

Cultivons encore et encore l'amitié qui nous unit.

JM Munier

Sortie locale de juillet à Châlons En Champagne

Le 10 juillet, une trentaine de participants sont venus découvrir, après le cirque et Vatry, d'autres facettes de la ville.

Nous avons été reçu à la SCAPEST (coopérative régionale d'achat et d'approvisionnement du groupe E. Leclerc) par Monsieur Fache directeur du site qui a commencé son propos par une présentation du mouvement E. Leclerc en France.

Crée en Bretagne, le groupe n'a cessé de progresser. Mouvement coopératif de 480 adhérents (propriétaires des magasins), il couvre 700 magasins 16 centrales d'achat et d'approvisionnement ainsi que 5 implantations internationales. L'enseigne développe quatre marques (Repère, Eco+, Nos régions ont du talent, Tissaïa) auxquelles s'ajoutent d'autres commerces comme les stations service, Leclerc voyages, la parapharmacie, le manège à bijoux qui place Leclerc à la seconde place des vendeurs d'or en France et bien d'autres.

Le groupe couvre 18% des parts de marché de la grande distribution mais ses implantations varient selon les régions.

Les explications détaillées nous ont permis ensuite de mieux connaître la SCAPEST qui recouvre deux entités : une région de magasins et une centrale coopérative dans laquelle les adhérents (42 hypermarchés, 9 express marchés, 32 drive et 5 mixtes drive et express) viennent s'approvisionner. La région couverte touche 11 départements: de la Meurthe et Moselle à la Seine et Marne et des Ardennes à l'Yonne soit 88 points de vente. Avec 1249 M d'euros de chiffre d'affaires, l'entreprise représente 9 % du chiffre d'affaires de l'enseigne Leclerc, c'est la première centrale de France.

La SCAPEST regroupe 40 patrons totalement libres de leurs choix, ils doivent uniquement respecter trois règles : l'enseigne Leclerc, le positionnement dans le groupe et redistribuer 25 % des bénéfices aux salariés. Contrairement aux autres groupes, la structure n'est pas descendante, ce sont les actionnaires qui orientent la politique de l'entreprise, de ce fait, les décisions sont prises rapidement et opérationnelles en quelques jours. Les centrales participent au groupement d'achat Leclerc (Galec) qui négocie avec les fournisseurs mais peuvent aussi négocier directement. A Châlons, 60 personnes sont affectées à la gestion des achats. Afin de créer des alliances locales de producteurs, la SCAPEST organise des salons annuels et passe des contrats directs. Le groupe s'efforce toujours de vendre à 5% en moyenne inférieur aux autres enseignes.

Les chiffres de fonctionnement sont impressionnants : 2000 fournisseurs, 115 000 références de produits, 600 à 700 employés (1er employeur du bassin de Châlons), 150 000 m² d'entrepôts, 150 à 200 sous-traitants, 106 millions de colis et 1,6 million de palettes expédiés par an, 19 millions de tonnes de carton récupérés. L'entreprise est une ruche qui fonctionne à flux tendu. Il faut se protéger en permanence contre les coupures d'électricité et les risques d'incendie, gérer les marchandises dans les box, surveiller et améliorer le picking (accueil, rangement dans les racks, gestion et préparation des colis selon les commandes des magasins) et transport (33% des coûts). Le succès appelant l'extension, un nouvel entrepôt plus grand et plus automatisé est en projet sur Recy.

Après cette visite passionnante, le déjeuner à l'Auberge des Moissons était le bienvenu. Quelques Amopaliens châlonnais étaient venus se joindre à nous dans ce cadre agréable à la cuisine raffinée, riche de souvenirs de la vie rurale.

L'après midi a été consacrée à la visite de la collégiale ND en Vaux, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2000. Ce bel édifice harmonieux romano gothique des XII et XIII ème siècles, terminé au XV ème par un porche gothique flamboyant est dominé par deux tours de 40 mètres (4 à l'origine). La collégiale a beaucoup souffert durant la période révolutionnaire : statues du porche brisées, tours démolies, meubles brûlés et vitraux endommagés. Une belle restauration a été menée au XIX ème siècle par l'architecte Lassus, élève de Viollet le Duc.

La nef gothique à quatre niveaux laisse largement pénétrer la lumière. Située sur un des chemins de St Jacques de Compostelle et lieu important de pèlerinage marial depuis le XIIème siècle, l'église a reçu de nombreux dons. Les vitraux du XVI ème siècle (école champenoise du sud) sont magnifiques, les chapiteaux riches en décors sculptés romans et gothiques. Le transept sud est orné des tableaux de Frère Luc (XVIIème). L'église recèle encore bien d'autres trésors, notamment l'orgue. ND en Vaux est également connue pour son carillon de 56 cloches installé dans la tour du guetteur au XIX ème siècle, carillon qui rythme la vie du centre ville et participe à la vie musicale par des concerts.

Sur le flanc nord de la collégiale, un cloître richement décoré de statues colonnes d'une grande finesse avait été construit au XII ème siècle par les chanoines. Démoli au XVIII ème siècle, les statues avaient servi de bases de construction pour les maisons canonales. Les fouilles menées dans les

années 1970 ont permis d'exhumer ces belles statues dont une grande partie a été, malheureusement, détruite. La création d'un musée spécifique met en valeur ce superbe patrimoine d'un cloître roman à statues colonnes unique au monde mais peu connu que nous avons apprécié à sa juste valeur.

La journée s'est achevée par une grande ballade insolite, artistique et fort agréable sur les canaux de la ville ; un autre regard sur le patrimoine caché et la vie de la cité.

Compte rendu Annie et Pierre Moraine



Photos Pierre Moraine, Jean-Marie Munier

AMOPA-MARNE.

CA de la section au lycée Gustave Eiffel le 18 septembre 2013.

Excusés : Mesdames Martine André, Marie-Thérèse Chaduc, Joëlle Grandjean, Noëlle Manzoni, Jacqueline Masson, Martine Skowron, et Michèle Sobaszek. Messieurs Patrick Demouy, René Hugel, Jean-Marie Mailfait, et Pierre Moraine.

Présents : Mesdames Nicole Bauchet, Hélène Charpentier et Chantal Desbrosse. Messieurs Raymond Fernandes, Bernard Guth, Hubert Pelladez, Jean-Marie Munier et Gérard Weber.

En avant-propos, le président communique aux membres présents plusieurs informations. Notre section enregistre 8 décès qui ne sont pas compensés par l'arrivée de nouveaux membres. Le problème de la participation des adhérents mérite réflexion. Le président national, Michel Berthet a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Notre section reçoit les 18 et 19 septembre la section AMOPA du XVII^e arrondissement de Paris ainsi que celle de l'Allemagne du sud qui lui est jumelée. Un apéritif commun est prévu ce soir à l'hôtel Novotel de Tinquaux. La section de Paris IX, X et XI sera reçue les 29 et 30 septembre prochain et sera accompagnée par Nicole

Le président aborde ensuite les différents points de l'ordre du jour.

- 1) **L'assemblée générale annuelle** se tiendra le 23 novembre dans l'amphithéâtre du lycée Chagall de Reims. L'apéritif sera donné au rez de chaussée. Le repas est assuré par le traiteur Fetizon et le menu choisi est le suivant : Duo de saumon, Paleron de veau, Vieux comté avec cerises noires et Fine feuille. Il est prévu d'installer l'exposition des photos illustrant les activités de notre section. Les formalités de la convention d'occupation des locaux seront remplies conformément à la réglementation en vigueur. L'assurance MAE doit recevoir la convention d'occupation un mois à l'avance et le chef d'établissement doit demander à la région l'autorisation d'occupation des locaux par des personnes étrangères à l'établissement. Plusieurs remises de médailles sont prévues et le projet d'un diaporama résumant les activités de l'année est à l'étude.
- 2) **Le congrès national et international de l'AMOPA** s'est tenu les 17 et 18 mai 2013 à Lyon. Jean-Marie Munier et Hubert Pelladez ont représenté notre section. Les lieux de réunion étant éloignés les uns des autres, l'utilisation des transports en commun fut nécessaire. L'AMOPA a été reçue à la Préfecture, l'Hôtel de Région et à l'Hôtel de ville où deux chorales ont donné chacune une prestation. Les commissions se sont tenues à l'ENS. Le problème de la qualification des heures de bénévolat a été abordé ainsi que celui des nouveaux statuts des sections étrangères. Une AG statutaire a évalué 100 000 heures de bénévolat. La cotisation est portée à 27 euros et l'abonnement à la revue à 21 euros. Jean-Marie Munier rappelle que les finances de l'AMOPA sont désormais plus claires et que la revue évoque davantage les enfants justifiant ainsi ses objectifs envers la jeunesse dans le respect de la démocratie et de la laïcité.
- 3) **Le règlement intérieur de la section.** Les statuts renouvés et votés sont approuvés par le gouvernement depuis le 25 février 2013 et ont été publiés au Journal Officiel le 6 mars 2013. Le règlement intérieur de chaque section devant être en accord avec les statuts nationaux, il convient donc d'y réfléchir.
- 4) **Les cahiers de l'AMOPA-Marne.** Un prochain numéro publiera quelques textes d'élèves choisis parmi ceux qui ont été récompensés au concours de défense de la langue française.
- 5) **Les concours.** La remise des prix se tient désormais dans la grande salle des fêtes de la mairie de Reims, réservée à l'avance, devant un public nombreux et attentif en dépit de certains départs anticipés dès la réception du prix. Pour l'année 2014, les sujets seront envoyés plus tôt aux établissements. La réception des copies des amopaliens concernant le concours des dix mots est fixée au 10 février 2014, date butoir.
- 6) **Le budget.** Il se révèle souhaitable d'investir une partie de l'argent placé dans une action tournée vers la jeunesse. Nicole Bauchet, Chantal Desbrosse, Raymond Fernandes et Gérard Weber se portent volontaires pour réfléchir à cette action. Gérard Weber a envoyé 49 rappels de cotisation et a reçu 9 réponses. Le montant de la trésorerie se monte à 3727,34 euros au 18 septembre 2013. 13 547,15 euros sont placés à la Caisse d'épargne. Les dons ont été reversés à notre section. Les reçus fiscaux pour les dons ne sont délivrés que si la photocopie des chèques de dons a été fournie. Cette exigence de

justification constitue une complication et un supplément de travail pour les trésoriers bénévoles qui ne disposent pas nécessairement d'une photocopieuse.

7) **Les sorties.**

Chantal Desbrosse

propose une sortie à l'opéra Bastille le 6 avril 2014 pour assister au spectacle de La flûte enchantée de Mozart. Le coût est de 60 euros. 35 places sont réservées. La date limite d'inscription est le 6 décembre.

L'année 2014 célèbre deux anniversaires : celui de la campagne de France de 1814 liée à l'empreinte de Napoléon dans notre département sur Montmirail, et celui de 1914. Les noms de deux personnes ressource sont proposés pour chacune de ces anniversaires pouvant faire l'objet d'une sortie tant sur Montmirail d'une part que Sainte-Menehould d'autre part, tant en mai qu'en juillet. Le site internet consacré à 1814 propose de nombreuses manifestations.

Plusieurs projets de conférence sont évoqués. Jean-Marie Mailfait avait annoncé l'an dernier une seconde conférence sur Weimar.

Le voyage de fin

d'année n'est pas déterminé mais le choix semble se porter vers les pays baltes sur une semaine environ.

Raymond Fernandes annonce un colloque le 16 décembre au lycée Jean Talon de Châlons en champagne portant sur la comparaison des systèmes d'enseignement canadiens et français.

Sortie du 25 novembre 2012 à l'Opéra Royal de Liège

S'il souffle un vent quelque peu frisquet, au moins il ne pleut pas en ce tout début de matinée du 25 novembre, et, chose fort appréciée des organisateurs, tous les participants sont là, à l'heure convenue, si bien que le départ pour Liège peut même s'effectuer avec quelques minutes d'avance sur l'horaire prévu.

Aucun incident particulier ne vint perturber notre voyage, et, après une courte pause, très attendue par beaucoup d'entre nous, (il faut le dire!), nous pûmes gagner la ville de Liège et y prendre notre déjeuner avant de nous rendre à l'Opéra Royal de Wallonie récemment restauré où étaient jouées deux courtes pièces: « Cavalleria Rusticana » de Pietro Mascagni (1863-1945), créée en 1890, et « Pagliacci »(Paillasses) » de Ruggero Leoncavallo(1857-1919), créée en 1892.

Le thème de l'une comme de l'autre des deux œuvres s'inspire directement d'évènements venant tragiquement perturber la vie paisible d'un village sicilien peuplé de braves gens tout à fait ordinaires: jalousie de l'amante abandonnée, d'un amoureux repoussé, délation, trahison, vengeance du mari trompé: aubergiste ou directeur d'un cirque ambulancier.

Interprétés avec brio par de nombreux acteurs superbement costumés dans un décor minutieusement reconstitué, ces deux drames tinrent en haleine les spectateurs qui ne quittèrent la salle qu'après avoir vivement applaudi cette remarquable prestation.

Le car nous attendant à proximité du théâtre, nous nous y engouffrâmes et regagnâmes sans problème et dans le calme notre bonne ville de Reims.

Assemblée générale de la section AMOPA-Marne.

Lycée Chagall de Reims. 23 novembre 2013.

Madame Michèle Sobaszek salue l'assistance et les différentes personnalités présentes en particulier Madame Guylène Mouquet-Burtin, Directrice académique des services de l'Education Nationale et Monsieur Jean-Claude Laval adjoint à la mairie de Reims. Elle rappelle l'historique et les différentes sections de son établissement dont les sections d'arts appliqués et les sections internationales.

En préambule, Jean-Marie Munier, président de la section marnaise de l'AMOPA ouvre la séance et salue à son tour les personnes et personnalités présentes, transmet le message d'amitié de Michel Berthet, président national de l'association et les excuses les absents. Une minute de silence est observée à la mémoire des adhérents décédés depuis l'assemblée générale de 2012.

Le président expose ensuite le rapport moral en rappelant les principes et les valeurs défendus par l'AMOPA, association nationale dont la Marne est une section comportant 356 adhérents et il remercie toutes celles et tous ceux qui contribuent à donner une image dynamique de notre section. Ce rapport est voté à l'unanimité.

Le rapport d'activité de l'année 2013 est donné par Hélène Charpentier, secrétaire, rapport ponctué par les interventions des responsables ayant pris en charge l'une ou l'autre de ces activités.

- **Les lettres 65 et 66 de l'année 2013** expédiées en février et septembre aux adhérents les informent de la vie de l'association.

- **Les retrouvailles de janvier** ont été marquées par une conférence sur *La chasse, expression culturelle française*, donnée par Monsieur Jacky Desbrosse Président des chasseurs de la Marne, de la région Champagne-Ardenne et de la région Nord-Est avec la participation de Monsieur Emmanuel Paillard, Directeur de la fédération Marne, ingénieur agronome. Cette conférence a été suivie d'une discussion ayant permis d'apporter un éclairage nouveau sur le sujet.

La seconde partie de cette rencontre a été consacrée à la remise de la médaille d'officier dans

l'ordre des palmes académiques à deux membres du bureau de notre section marnaise : Hubert Pelladez, vice-président et Gérard Weber, trésorier.

- **Deux autres conférences** ont été données cette année : _____ *Coteaux, maisons et caves de Champagne, la candidature de la Champagne au Patrimoine mondial de l'UNESCO* donnée le 4 avril par Madame Amandine Crépin, _____ et *Le centenaire de la Grande Guerre* donnée par Monsieur Bruno Dupuis le 2 mai, directeur du service départemental de l'ONAC VG dont il a rappelé les missions. Prévues le 12 mars cette conférence avait dû être reportée en raison du mauvais temps.

- **D'autres conférences** sont également proposées en partenariat avec deux autres associations, **Légion d'Honneur et Ordre du mérite**. La Parole est donnée à Nicole Bauchet qui apporte _____ quelques _____ précisions.

- **Rappel des sorties** : *L'aventure de la fonte en Haute-Marne* a été organisée par Noëlle Manzoni en mai, et celle de *la sortie à Châlons en Champagne* par Raymond Fernandes et Hubert Pelladez. Le séjour en Alsace mis au point par Nicole Bauchet a dû être annulé en raison du faible nombre de participants.

La tradition de la sortie opéra qui fut préparée et présentée durant plus d'une décennie par Maurice Mabilon a pu être maintenue grâce à Chantal Desbrosse à qui la parole est donnée.

-Les _____ concours.

Celui de la Défense et illustration de la langue française a été marqué par la remise des prix le 19 juin dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de Reims. L'équipe des correcteurs a examiné 153 copies et la parole est laissée à Marie-Thérèse Chaduc.

Nous sommes partenaires pour le jeu-concours des dix mots à destination des scolaires (dont le succès ne se dément pas) avec **553** productions permettant la constitution d'un florilège où les textes des lauréats sont publiés en fonction de la place disponible. La parole est donnée à Hubert Pelladez qui reçoit les textes des participants.

- **Le congrès national et international** s'est tenu à Lyon. Le président et le vice-président y ont participé et en sont revenus satisfaits.

- **Nos trois CA de section départementale** ont toujours lieu en avril, septembre et décembre. En raison de la réfection des statuts de l'AMOPA, nous les désignerons à l'avenir par le terme *réunions* _____ *de* _____ *bureau.*

- Cette AG annuelle nous réunit et nous vous présentons _____ **trois projets en cours d'élaboration** _____ :

-la reprise des Cahiers de l'AMOPA publiant des textes d'élèves d'âges et d'établissements différents;

-la mise au point d'un CD illustré de photographies reprenant tous les comptes rendus de nos activités allant de 2008 à 2013, soit 6 années afin de poursuivre le travail de Maurice Mabilon publié sous la forme du *Journal d'un secrétaire* en deux tomes allant de 1996 à 2001 et 2002 à 2007 publiés aux éditions du Manuscrit. Cette solution du CD se révèle moins onéreuse et nous espérons qu'elle pourrait donner une autre image de notre association souffrant d'idées reçues défavorables particulièrement tenaces.

- une présentation de *La flûte enchantée* de Mozart lors la sortie à l'Opéra Bastille du 6 avril 2014, comme le faisait autrefois Maurice Mabilon. Chantal Desbrosse, organisatrice de la sortie est épaulée par Hélène Charpentier qui a déjà visionné plusieurs représentations enregistrées en DVD et est en mesure de présenter l'intrigue, les personnages et surtout les voix. *La flûte enchantée* est un singspiel, c'est-à-dire une œuvre chantée et parlée, dont le succès auprès des petits et grands ne s'est jamais démenti depuis sa première représentation en 1791.

Le rapport financier est exposé par Gérard Weber, trésorier. Le total des charges et le total des produits du compte de résultat s'élève à 31 677 euros à la date du 30 novembre 2013. Le bilan de l'actif et du passif est de 17 497,58 euros à la même date. Les tableaux chiffrés figurent sur deux imprimés distribués aux membres présents. Bernard Goujaud, vérificateur aux comptes, commente et approuve ce rapport.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont votés à l'unanimité.

Madame Guylène Mouquet- Burtin, Directrice académique des services de l'Education nationale exprime son soutien aux valeurs de l'AMOPA et son aide auprès des scolaires les plus démunis.

Le règlement intérieur de la section est adopté. Il est rappelé que nos statuts sont ceux de l'association nationale et que nous devons proposer un règlement intérieur de notre section. Le CA est remplacé par un bureau travaillant sous la responsabilité du CA national

Les projets pour 2014 sont nombreux. Le concours AMOPA *Défense et illustration de la langue française* se décline à travers différents prix : expression écrite, jeune poésie, jeune nouvelle et prix d'éloquence. Le concours *Nous l'Europe* a été créé en 2004. L'AMOPA accorde des bourses à des étudiants pour réaliser leurs projets de recherche. **Le prix Vignot** récompense des élèves des sections d'art graphique. **La bourse Raymond et Christiane Berthier** est octroyée à un jeune instrumentiste des conservatoires nationaux ou régionaux. **Le prix**

Jacques Treffel est décerné chaque année à un établissement professionnel de l'académie où se déroule le congrès de l'AMOPA en relation avec l'AFDET au bénéfice des élèves de l'enseignement technologique et professionnel. **Le prix du président**

national de l'AMOPA présente une action d'envergure dans la lutte contre l'illettrisme. Le jeu concours des dix mots créé en 2006 en partenariat avec d'autres instances culturelles est maintenu.

Il convient par ailleurs de mentionner, un prix de géographie et le don du livre en direction des pays francophones sans oublier la participation aux sorties et conférences relatives à la campagne de France de 1814 et au centenaire de la guerre 1914-1918.

Les prévisions du calendrier des activités pour 2014 sont évoquées et les adhérents seront informés par courrier.

La cérémonie de remise des décorations distingue lors de cette AG 2013, quatre récipiendaires :

Monsieur Pascal Bourguin, parrainé par Monsieur Jean-Marie Munier,

Monsieur Guhr Marc et ,

Monsieur Jean Philippe Ouldhyaoui, tous deux parrainés par Michèle Sobaszek,

et Monsieur Claude Scrabalat, parrainé par Murielle Suffrin.

L'AG de notre section AMOPA-Marne s'achève sur un retour en images présenté par Chantal Desbrosse sur les activités de l'année écoulée, et sur l'intervention de Jean-Claude Laval sur la défense de notre langue et l'évocation de tous ceux qui se sont battus pour défendre notre identité.

Compte-rendu d'Hélène Charpentier.

AMOPA-MARNE

Réunion de bureau du mardi 10 décembre 2013.

Le président présente les excuses de Michèle Sobaszek et de Joëlle Grandjean retenues par leurs obligations professionnelles.

Présents : Nicole Bauchet, Marie-Thérèse Chaduc, Hélène Charpentier, Noëlle Manzoni, Martine Skowron, Raymond Fernandes, Bernard Guth, René Hugel, Jean-Marie Mailfait, Pierre Moraine, Jean-Marie Munier, Hubert Pelladez, Gérard Weber.

Le bilan de l'AG du 23 novembre à laquelle ont participé 79 personnes est entièrement satisfaisant. Le repas proposé par le traiteur a été apprécié. L'excédent des dépenses s'élève à 322 euros.

Les concours.

La remise des prix des concours de l'AMOPA pour lesquels les services de l'Inspection académique ventilent toutes les informations, est fixée au 4 juin 2014 à l'Hôtel de ville de Reims et celui du jeu-concours des 10 mots au 2 avril 2014 au même endroit. Plusieurs membres du bureau observent que le choix des mots de ce jeu-concours pour 2014 est déroutant. La liste des autres concours a été détaillée dans le compte-rendu de l'AG du 23 novembre. Jean-Marie Munier précise que ce prix est prix récompensant des élèves des sections d'arts graphiques doit son existence à un legs de Gaston Vignot, Maître –imprimeur et membre de l'AMOPA.

Le calendrier des activités pour 2014 est établi.

Le repas des retrouvailles fixé au 14 janvier au lycée Gustave Eiffel sera précédé de 10 h à midi d'une conférence consacrée à *La flûte enchantée* de Mozart donnée par Hélène Charpentier en liaison avec la sortie du 6 avril à l'opéra Bastille.

Le 18 mars, Jean-Marie Mailfait continuera de nous parler de Weimar avec Goethe, Schiller et les autres dans le cadre d'une conférence cocktail.

La remise des prix du jeu-concours des 10 mots est fixée au 2 avril comme il a été dit plus haut.

Une sortie pour le 3 avril est à l'étude. Hubert Pelladez réceptionne les propositions.

La sortie à l'opéra Bastille du 6 avril organisée par Chantal Desbrosse est bouclée.

Une sortie sur Brienne est envisagée pour le 13 mai ainsi qu'une excursion dans le sud-ouest marnais le 2 juillet.

Les finances sont exposées par Gérard Weber, trésorier : 2800 euros sur le compte-courant. Le trésorier doit établir 120 déclarations fiscales manuelles pour les dons. Les dons sont importants pour notre section. Les adhérents devant désormais établir deux chèques différents, un pour l'adhésion et un pour le don, ne suivent pas. Le trésorier doit par ailleurs photocopier tous les chèques. Le bureau exprime le souhait de continuer à recevoir les adhésions et les dons qui sont affectés à l'achat de livres de prix donc à une action publique. Cette question sera abordée à la journée des présidents de section à Tours le 27 mars 2014.

Le trésorier signale un problème avec les CCP : il ne reçoit plus les relevés qui sont néanmoins facturés et de ce fait aucun contrôle n'est possible. Un abonnement à internet résoudrait le problème. Huit adhérents n'ayant pas réglé la cotisation annuelle malgré les rappels sont radiés.

Le voyage de septembre sera d'une durée de 9 jours à compter du samedi 6 septembre 2014 dans les Pays Baltes : 2 jours à Vilnius, 2 jours à Riga, 2 jours à Tallinn et un jour en Finlande. Le montant se monte à 1376 euros si le nombre des inscrits est de 30 à 34 personnes pouvant être réglé en 3 versements. Il convient d'envisager une assurance d'annulation.

Les dates des conférences organisées par la Légion d'honneur sont données par Nicole Bauchet : le 6 février, le 13 mars, le 9 avril et le 22 mai.